

Les frais obligatoires

La contribution des familles et débours

Depuis 2011, la contribution des familles est calculée en fonction d'un quotient familial (voir feuille annexe).

Nous vous demandons pour cela de bien vouloir joindre à votre dossier d'inscription la photocopie de votre avis d'imposition sur les revenus de l'année **2017 reçu en 2018**.

En l'absence de cet avis, la majoration la plus élevée sera appliquée.

Une réduction de 10 % de la contribution des familles est accordée pour le second enfant inscrit, et une réduction de 25 % à partir du troisième.

Les débours correspondent à des dépenses affectées à des activités spécifiques de l'école, non prises en charge par les subventions d'État et la contribution des familles : activités sportives complémentaires, sorties, anglais au Niveau 1, centres de documentation et d'information des Niveaux 2 et 3, examens oraux et intervenants extérieurs au Niveau 3.

Ces frais sont forfaitaires et payables d'avance.

	Contribution /élève	Debours /élève
Niveau 1 :		
Grande Section -> CM2	1 623 €	335 €
Niveaux 2 & 3 :		
6ème -> Terminale	1 850 €	335 €

L'assurance

Elle est annuelle. Ses statuts et les garanties qu'elle propose sont à la disposition des parents à l'accueil de l'école.

En l'absence d'attestation remise avant le 6 septembre 2019, l'assurance sera facturée.

Assurance annuelle par élève

Niveaux 1, 2 et 3	8,00 €
-------------------	--------

Les voyages

La Source peut organiser des voyages d'environ une semaine au primaire et au secondaire. Ils sont à la charge des parents.

Adhésion à l'association La Source AEN

Montant 50€ min par famille : vous pouvez refuser l'adhésion en le signalant par écrit au secrétariat avant le **31 août 2019**.

Les frais facultatifs

La Demi-Pension

L'inscription au restaurant scolaire, dont les repas sont préparés sur place, est valable pour l'année.

Son prix est forfaitaire et payable d'avance.

Il est calculé globalement pour l'année.

NIVEAU 1 :

Une inscription partielle est envisageable :

- Grande Section de maternelle (4jours) : 1.032€
- Primaire, CP->CM2 (4 jours) : 1.103€

NIVEAUX 2 et 3 :

- Collège et Lycée, 6^{ème} -> Terminale : 1.175€
- Le mercredi (pour le lycée) : 148€

Un désistement motivé pour cas de force majeure (à soumettre à la direction) peut être accordé, mais il doit s'effectuer avant le 15 décembre ou le 15 mars, par écrit et prend effet au trimestre suivant.

La Garderie

La garderie est réservée aux élèves du Niveau 1.

Il est en moyenne de **4,18 €** de l'heure par élève.

L'Etude

Une étude est proposée aux élèves des classes de CE1 à la 6^{ème}.

Le coût horaire est de 8€ par élève.

Adhésion à l'APE

Cotisation Association des Parents d'Elève : **25€** annuelle par famille.